

## Bar de village dans une zone animée, proche du Mans (72000) en France

Annonce **C1290826** mise à jour le **26 décembre 2024**

### Description de l'activité

---

Sarthe (72) : Bar de village situé proche du Mans (72000), au centre d'une bourgade de 6000 habitants et proche du circuit des 24 heures du Mans.

Le bar avec Licence IV est exploité par une seule personne pour accueillir une clientèle principalement familiale hormis tous les événements du circuit automobile qui amènent des gens de passage.

Un comptoir de 5m de long, une salle de 90 m2, un grand parking, un terrain de pétanque, une cave de 35 m2, une terrasse bien visible constituent un ensemble sur le centre névralgique de cette commune.

Animé par deux marchés du mardi et samedi matin, le gérant propose un dépôt de pain le dimanche matin car la boulangerie est fermée ainsi que la presse quotidienne. Il est aussi proposé la retransmission des matchs.

Un appartement de 70 m2, séjour et 2 chambres, une salle de bain à rafraîchir avec garage et terrasse privée de 35 m2 clos.

L'établissement est rénové ; pas de travaux à prévoir sur la partie commerciale.

Idéal pour une personne seule ou un couple avec un emploi extérieur. Cependant, un développement est possible sur la restauration car l'établissement est équipée d'une cuisine, en proposant une offre d'animations également.

Le commerce possède : **une licence IV, une terrasse**

#### Points fort :

- Bail offrant la possibilité de faire du bar, brasserie, pizzeria, PMU, FDJ.
- Pas de dépôt de garantie.
- Taxe foncière à la charge du locataire.
- Cuisine équipée.

#### Éléments chiffrés :

CA 92 000 EUR

Logement de fonction présent : oui

### Informations sur la cession

---

Prix de cession : **92 000 € FAI**

L'affaire conviendrait pour : une personne seule , un couple ou des associés

### Localisation

---

Localisation : **Pays-de-la-Loire**

Indication sur la localisation : **ville de ( 2 000 à 10 000 habitants )**

## Photos

---

Il n'y a pas de photos pour cette annonce.